

Concours d'écriture Histoire et Cité x Genève les Portes

Règlement

1. À l'occasion du Festival Histoire et Cité 2024, le webzine Genève Les Portes organise un concours d'écriture sur le thème « Dans la rue ». L'activité est gratuite, ouverte à toute personne de plus de 16 ans révolus résidant en Suisse, à l'exclusion des membres du Jury.
2. La participation consiste en la rédaction d'une plaque épigraphique fictive, en français, dédiée à une rue du canton de Genève, d'une part. La longueur du texte ne doit pas excéder 420 signes espaces compris. D'autre part, la rédaction d'une « journée » tirée du journal intime fictif de la même rue. La longueur de cette « journée » est limitée à 600 signes espaces compris, date incluse.
3. Les deux textes sont envoyés à travers le formulaire publié sur le site du webzine, avec une photo d'illustration de la rue en question. Cette photo pourrait être rognée pour les besoins de la publication. Sa qualité (esthétique et technique) n'a pas d'influence sur la décision du Jury.
4. La « plaque » et la photo seront publiées sur le compte Instagram de Genève Les Portes. L'auteur ou l'autrice peut choisir d'être tagué ou non. Le site web du blog Genève Les Portes publiera l'ensemble : la « plaque », la photo et la « journée ».
5. Avoir un compte Instagram personnel n'est pas nécessaire.
6. Les textes plagiés ou générés par une intelligence artificielle sont disqualifiés.
7. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire des textes. Ses décisions sont sans appel. Il se réserve le droit de ne pas distribuer tous les prix. Les textes doivent respecter le thème et la procédure, et seront jugés sur leur style et leur originalité.
8. Il est possible de ne soumettre au Jury qu'un volet : « la plaque » (avec photo) ou « la journée ».
9. Les participants et participantes consentent sans aucune réserve et pour une durée indéterminée, sans se prévaloir de droits, à ce que leurs textes soient publiés sur Instagram et sur Internet et, le cas échéant, lus en public.

10. Les prix seront décernés lors d'une soirée spéciale qui se tiendra le mercredi 17 avril 2024 dans le cadre du Festival Histoire et Cité (Uni Dufour). Trois prix sont décernés: premier prix « Prix de la Journée », deuxième prix « Prix de la Plaque » ainsi qu'un prix du public.
11. Les prix ne sont pas convertibles en espèces.
12. Le concours est ouvert de l'annonce du programme du Festival Histoire et Cité, le 4 mars, jusqu'au 10 avril 2024, minuit.
13. En participant, l'auteur ou l'autrice déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions de participation publiées dans le règlement du concours.

Pour toute information

Benjamin Philippe : concours@genevelesportes.ch